

Le Directeur Adjoint de Cabinet

Maître,

Votre lettre ainsi que le communiqué de la Confédération Nationale des Avocats concernant M. Le Cong Dinh, mis en détention au Vietnam le 13 juin dernier, ont retenu toute mon attention. Ce cas est au demeurant bien connu de notre Ambassade à Hanoi.

La défense des Droits de l'Homme est un axe fondamental de la politique étrangère française. C'est la raison pour laquelle le ministère des Affaires étrangères et européennes suit avec la plus grande attention l'évolution de la situation des Droits de l'Homme au Vietnam, en particulier celles des libertés publiques. A l'occasion d'arrestations et de condamnations de défenseurs des Droits de l'Homme, nous avons réagi, tant à l'échelon national qu'europpéen, par des déclarations exprimant notre préoccupation et notre souhait de voir ces personnes relâchées. C'est ainsi qu'une déclaration des chefs de mission de l'Union européenne au Vietnam a été publiée, dès le 22 juin 2009, à propos de l'arrestation de l'avocat Le Cong Dinh, aux termes de laquelle était prononcé un « appel au gouvernement du Vietnam à relâcher rapidement M. Dinh et tous les détenus non-violents qui ont exprimé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression ».

Par ailleurs, le dialogue UE-Vietnam consacré aux droits de l'Homme est régulièrement l'occasion pour les partenaires européens d'évoquer nos sujets de préoccupation avec les autorités vietnamiennes.

.../...

Monsieur Jean-Michel PAULUS
Vice-président chargé des Droits de l'Homme
Confédération Nationale des Avocats
15, rue Soufflot
75005 PARIS

La France restera donc vigilante quant à la situation de M. Le Cong Dinh et continuera d'utiliser l'ensemble des canaux de discussion, nationaux ou multilatéraux, pour manifester sa préoccupation et promouvoir le respect des droits de l'Homme au Vietnam.

Soyez assuré que le ministère des Affaires étrangères et européennes restera pleinement mobilisé et vigilant sur ce sujet.

Je salue votre engagement en faveur des droits de l'Homme et vous prie d'agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.



Antoine ANFRÉ